

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023

Nombre de membres du Comité Syndical du Syndicat 21	Nombre de membres qui se trouvent en fonction 21	Nombre de délégués : - présents : 11 - représentés : <u>6</u> TOTAL 17
--	---	--

L'an deux mille vingt trois, le 6 décembre à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
-	-	M. Jean-Louis BATT
-	-	M. Pierre BURTIN
M. Alexandre GONCALVES	M. Jean HUMANN	-
-	-	-
Mme Chantal JEANPERT	M. Pierre OZENNE	M. Alain JEROME
M. Jean-Luc SCHICKELE	M. Thierry SCHAAL	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre THIELEN	-	-

Membres représentés :

M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES.

M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE.

Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Thierry SCHAAL.

M. Laurent ULRICH de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Jean HUMANN.

M. Christian HALTER du SDEA, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN.

M. Denis TURIN du SDEA, ayant donné procuration à M. Pierre BURTIN.

Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
Mme Michèle ESCHLIMANN du SDEA.

OBJET : PROGRAMME D' ACTIONS – VALIDATION DU PROJET DE RESTAURATION DU RUISSEAU D'ALBET

N° 23-104

LE COMITE SYNDICAL

CONSIDERANT que le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig s'est engagé dans un programme d'actions pour les milieux aquatiques comprenant un projet de restauration hydromorphologique du Ruisseau d'Albet à La Broque ;

VU le Contrat de Territoire Eau et Climat engagé en septembre 2022 avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ;

VU le projet technique, et dont le montant estimatif des travaux s'élève à 444 350,00 € H.T., soit un montant estimatif total de l'opération à 500 000,00 € H.T. ;

CONSIDERANT que cette opération est susceptible de bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la Région Grand Est ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
adopte**

la consistance technique du projet de restauration hydromorphologique du Ruisseau d'Albet à La Broque, dont la dépense à engager pour la réalisation de cette opération, est évaluée à 500 000,00 € H.T.,

décide

de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,

sollicite

le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la Région Grand Est.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Luc SCHICKELE

Transmis au représentant de l'Etat le : 7/12/2023

Publié le : 7/12/2023